L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

TELEGRAMME.
VENDREDI MATIN, 26 NOVEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Mercier & Thayer, à 11 heures, à leur salle d'encan, No 51 de la rue du Camp—continuation de la grande vente, sans réserve, par catalogue, de montres en or, montres à dos diamanté, provenant des saillies de banqueroute d'Europe ; parures en diamants et autres; bagues de prix ; boucles d'oreille, chaînes, croix, etc., etc., et coffres-forts de Mayoux et d'Old-Fellows.

Par H. J. Montgomery, à 10 heures et demie sur les lieux, continuation de la vente de tout le contenu du bel hôtel St-Louis, situé rue St-Louis, entre Chartres et Royale.

Par Bullion, Miller & Co., à 11 heures, au No 14 rue Natchez, six chevaux et Mexicains—idéal à clniquer, légers et Passage par beau douce.

Jajan, jr, à sa salle d'encan, 133 rue Gravier, pianos et pianos.

Par H. Scott, à No 64 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie et chapeaux.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 34 de la rue de Chartres—lingerie, articles de fantaisie, chapeaux, etc.

Par D. E. Murphy, rue de la Nlle-Orléans, entre Julia et St. Joseph—fers.

Par Louis Stern & Bros. à leur salle d'encan, No 16 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par G. Lemoumi, à sa salle d'encan, No 46 rue de Chartres—2 0 ns'aux bottes, souliers et brodequins, 400 cabans chapeaux pour hommes et enfants, et un grand assortiment de vêtements extra fins et articles de toilette.

☞ Achetez vos conserves et chocolats chez H. Reed Turpin, 93 Vieille-Levée

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE AECKS, 185.....Rue des Remparts.....185

THEATRES.

Aujourd hui Vendredi.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—The Grand Duchess of Gerolstein.

VARIÉTÉS—Angel of Midnight.

ST-CHARLES—Lost at Sea avec les Sœurs Lila et Zoé.

CIRQUE CRESCENT-CITY — Au Cercle Tivoli, représentations à midi et le soir.

Un Chiffre Effrayant.

Beaucoup de nos lecteurs ont peut-être lu, sans y prendre garde, un paragraphe inséré dans nos dépêches d'hier. Il est pourtant de ceux qui ne doivent pas passer inapperçus, car il contient la clef de la situation difficile dans laquelle se trouvent l'industrie et le commerce. En voici le texte :

" Du rapport du commissaire des Douanes il résulte que les recettes, pendant la dernière année fiscale (qui a pris terme au 30 juin), ont été de $180,000,000 avec les amendes, les pénalités et les confiscations, plus $750,000 pour autres droits, ce qui fait un total s'élevant à $182,000,000 équivalant à $234,000,000 en papier monnaie."

CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLIONS EN OR et DEUX CENT TRENTE-QUATRE MILLIONS DE DOLLARS en papier-monnaie, telle est l'effroyable impôt que prélève sur les consommateurs le Trésor fédéral. Ce n'est ni le commerce étranger, ni le commerce d'importation qui paient cet impôt, ce sont les consommateurs, c'est à-dire tout le peuple des Etats-Unis. En réalité, le droit de douane sur les marchandises étrangères équivaut à un impôt sur les produits du pays; et avec le tarif actuel cet impôt est de plus de cinquante pour cent.

Supposons, en effet, que les Etats-Unis exportent pour $100 cent millions de dollars de produits. S'il n'y avait pas de tarif, ils pourraient importer une somme égale de marchandises, soit 300 millions ; mais avec un tarif de 50 pour cent, ils ne pourraient en importer que la moitié. C'est-à-dire que sur les 300 millions il y aurait 150 millions qui iraient au gouvernement et 150 millions qui seraient employés à payer les marchandises étrangères, et, dans ce cas, les producteurs n'auraient que la moitié des marchandises qu'ils auraient reçues s'il n'y avait pas de tarif.

C'est donc à peu près la même chose que si le gouvernement prélevait un impôt de 50 pour cent sur le produit. On peut même dire que ce dernier mode d'impôt serait plus favorable au pays, car une partie de cet impôt serait supportée par les nations étrangères qui consomment une produits exportés par les Etats-Unis.

Nous venons de raisonner sur un chiffre hypothétique de 300 millions ; nous n'avons pas les statistiques de la dernière année fiscale, nous connaissons seulement le montant des recettes de douanes. Si ces recettes ont été de 182 millions de dollars en or, il est probable que le montant des marchandises importées a été de 300 à 400 millions, car la moyenne des droits de douane est entre 40 et 70 pour cent. Eh bien ! il y a là un phénomène qui explique la permanence de la crise commerciale et financière dans laquelle les Etats-Unis se débattent depuis quatre ans.

Lorsqu'un pays exporte beaucoup il doit évidemment importer beaucoup, car il n'aurait eu aucun avantage à accumuler de l'or en échange de ses produits. Si ses importations égalent ses exportations, il ne s'appauvrit pas puisqu'il échange certaines richesses contre des richesses d'une autre nature mais d'égale valeur. Tandis que si, en échange de 300 millions de produits, il n'en peut importer que 150, il est clair qu'il s'appauvrit de 150 millions. Les récoltes auront beau être exceptionnellement belles, il est certain que les affaires se ressentiront de ce prélèvement effrayant fait sur les résultats douloureux récoltes.

L'élévation excessive des tarifs est donc une première cause de gêne et de dépérissement. Il y en a une autre ; c'est l'excès des importations sur les exportations, excès qui résulte aussi des droits de douanes. Le pays ne se ruine pas à diminuer ses dépenses ou à restreindre ses besoins pour la satisfaction de mettre 182 millions d'or dans le Trésor. Il importe donc plus qu'il ne peut payer avec ses produits, et, comme il faut payer de façon ou d'autre, il paie avec son capital. C'est-à-dire qu'il épuise, chaque année, en Europe une assez forte somme en titres de la dette fédérale. Il n'y a ainsi qu'une ordonnance de dépenses moins considérable, un remède plus prompt et plus efficace à apporter à la gêne générale. Il faut arrêter la liquidation de la dette qui assez grand nombre d'années pour éviter un désastre, sous quelque forme qu'ils soient.

Il ne doit pas continuer, car il est nécessairement destructeur de l'équilibre qui doit nécessairement exister entre la production et la consommation, pour que le pays soit prospère.

Il ne faut pas chercher les causes du malaise général que l'on remarque dans les grands centres commerciaux, ailleurs que dans la taxe exorbitante que le gouvernement prélève sous forme de droits de douane. La majeure partie du produit des recettes en va dans ce gouffre sans fond qui absorbe tout ce qui rend plus. C'est bien de vouloir payer les dettes de l'Union, mais n'est pas mal de vouloir les payer avec tant de rapidité et en opérant les forces vives du pays.

VACCIN.—Nous appelons l'attention des familles sur l'avis, publié plus loin dans nos colonnes, du Dr Chs. Delery. Le vaccin que le D. Delery offre au public présente toutes les garanties voulues. Il a été reconnu *immédiate* et est sur le pic de la vache, et lui a été expédié, sur demande, par un médecin praticipant à Paris. Nous engageons fortement les mères à profiter de cette occasion exceptionnelle pour leurs enfants, ainsi que les grandes personnes chez les quelles la puissance du virus s'est épuisée par l'effet du temps.

LA POIRE POUR L'ASILE ST-VINCENT. — Cette foire si brillamment organisée dans la Salle des Odd Fellows par une quantité de dames et de demoiselles aussi gracieuses que charitables, se terminera demain soir. Les concurrents pour tous les prix exposés seront donc tout à amasser le plus de voiaux qu'ils pourront. De magnifiques candélabres d'église seront donnés à la personne qui aura obtenu le plus de votes. Un fort beau cheval, un des favoris de la compagnie de pompiers qui aura la majorité et le serotin désignera également quel sera l'heureux club qui remportera le magnifique jeu de *base ball* pour lequel on vote aux tables de l'Annonciation. Les charmantes dames de bonne entente qui sont tout près de la pourront peut être prédire à ceux qui les consolleront s'ils seront ou non valeureux dans ces divers tournois électoraux.

LA FOUDRE LABOYE est le purgatif rapide, le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament remonte là où tous les autres échouent ; et par les médecins de cette ville s'prédilecte. La Foudre Laboye est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans le pays chaud.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt général chez A. Grillo, pharmacien, 92 Royale, 92.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La *Favorite* a été représentée hier en présence d'un auditoire des plus brillants : il serait à souhaiter que la salle du théâtre de l'Opéra fût toujours aussi bien garnie.

Nous devons constater, dès maintenant, le succès des principaux interprètes, et particulièrement de Michot, remettant à dimanche prochain de plus amples détails.

Demain samedi, deuxième représentation de la *Favorite*.

MUSIQUE.—Nous annonçons comme devant paraître dans quelques jours, une nouvelle composition musicale de M. Hubert Rolling, dont l'imagination est assez riche pour lui assurer des succès de plus d'un genre. Cette composition est une marche triomphale dont l'originalité, le mouvement et l'éclat feront le charme du public qui est tout le public sera appelé à l'entendre. Cette marche triomphale a été écrite, non-seulement pour le piano, mais encore pour plusieurs instruments à la fois, et la première exécution en sera confiée à la fameuse bande de Chas. Jeager, dont tout le monde ici connaît l'habileté exécutive. La composition dont nous parlons est sous presse et sera publiée incessamment.

☞ La Foire à la Salle des Odd Fellows pour l'Asile de St-Vincent a eu grand succès, grâce au zèle intelligent des dames qui ont bien voulu prêter leur concours à cette bonne œuvre. Nous avons, quant à nous, à adresser nos plus vifs remerciements à Mme Brand qui préside aux tables de l'Annonciation. Nous avons reçu la vie part, un pouch délicieux et qui nous explique, jusqu'à un certain point, le succès de la Foire. Ceux qui n'ont pas été pris par le sentiment ont été pris par les fil-doigts.

GRANDE RÉUNION A LA SALLE DES PATINEURS.— Il y aura ce soir une grande réunion au Mechanics' Institute pour admirer les exercices des gracieuses patineuses élèves du professeur St-Clair qui seront en nombre. Les cavaliers ne manqueront pas, car les jeunes gens de la ville s'enrôlent rapidement dans le bataillon des patineurs. Les exercices commenceront à sept heures et demie du soir et dureront jusqu'à dix heures. Le plus parfait décorum préside à ces réunions et la mère peut sans le plus léger inconvénient y conduire sa fille, nous y avons vu des demoiselles appartenant à d'excellentes familles.

BIÈRE, PORTER ET CIDRE.—M. Alphonse Walz, rue Conti, No 26, a maintenant en mains quelques demi-barils de la fameuse bière Kennett, de la brasserie de South Wheeling, Virginie. Cette bière, connue ou soit, une des meilleures des Etats-Unis et du monde et les maîtres de café et de salons-concerts feraient bien d'aller voir M. Walz et d'accepter un de ces verres qu'il offre si libéralement afin de vous mettre à même d'apprécier la supériorité de tout ce qui sort de son établissement. Il attend incessamment une large consignation.

ASSESSMENT No 3. — Votre attention est appelée sur l'avis publié aujourd hui par la *Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana*.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagnie aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à deux points Grover & Baker. C'est que les points, les orateurs, les imodestes, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur le bien-être général. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

UN ARTISTE EN CHEVEUX. — La mode ne saurait pas seulement, pour une élégante, à coiffer une énorme chevelure, il faut encore que ces chignons, châtelaines, etc., présentent à l'œil un assemblage artistique, que les nuances soient assorties, qu'il y ait harmonie de proportions entre la longueur et la largeur, les reins et les frisettes, que le tout en un mot forme un ensemble d'une gracieuse à la tête et s'allie à la physionomie. Or il faut pour arriver à une certaine habileté comme artiste en cheveux le goût naturel et des études spéciales. Ce sont ce qualité qui recommandent au patronage de nos lectrices monsieur Felix Saron, dont le travail des cheveux a toujours été la spécialité. Ou le trouvera désormais au coin de la rue de Chartres—No 14, où il est assisté des meilleurs ouvriers. (4)

$55.—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker qui remporte le seul premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

☞ La machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS réalise les prodiges des machines, elle est si simple qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 87 & 118 rue du Canal. ☞

LE RENDEMENT DES CANNES.—Nous lisons dans le *Planter de la Louisiane* :

Le temps se maintient au beau. La roulaison est maintenant générale sur toute la ligne et on prétend que le rendement s'améliore de jour en jour. La moyenne actuelle est de dix boucauts et demi par arpent. Sur les petites exploitations et sur les habitations de l'intérieur on obtient même beaucoup mieux que cela. C'est ainsi que la moyenne de huit boucauts par arpent une chose ordinaire, mais en revanche leur ce est plus rare n'est pas moins bien supérieure à celle de l'année dernière. Nous espérons sous les yeux plusieurs échantillons, faits par divers procédés. Il est remarquable, nent bien sous tous les rapports et peut rivaliser avec celui des Antilles.

CHRONIQUE LOCALE.

CONVERSION DES BILLETS DE VILLE. — On dit que la banque du Sud deuvrera incessamment la bonne qui lui a été accordée par qui ont déposé des billets de ville à la Banque comme argent fiscal de la municipalité.

LAVES. — Le voyer Bell va, dit on, faire procéder au plan de la levée à soupirure le long du lac et ce plan sera soumis à l'inspection du public.

INJONCTION. — Les changeurs on courtiers d'argent ou quelques-uns d'entre eux menacent de perdre une injonction dans le but de retarder la vente afin de l'empêcher de payer les employés de la ville dans l'ordre proposé par l'alderman Prados.

DESTRUCTION. — Une forte masse de billets de ville a été détruite hier, suivant la loi, à la banque du Sud.

RÉPARATIONS. — La comité des rues ayant acheté 300,000 pieds de bois, le commissaire des rues a commencé à faire réparer se pouts et les passages partout avec des madriers à l'intérieur des rues.

FUTURE DES LAVENUES. — Les maîtresses de plusieurs bonges de respiration ont comparu hier matin devant le recorder Becker pour répondre à l'accusation d'avoir violé cette section de l'ordonnance sur les bonges qui impose une taxe de $200 à tous les établissements autres que des cafés ou restaurants, qui vendent des liqueurs. Les dames ont plaidé coupable et ont été recorder fait observer que bien que l'action de la police soit légale, l'année est fort avancée et il serait par trop sévère d'exiger une licence maintenant. Plusieurs ont promis de cesser leur de la ville en cette matière, il met l'affaire hors de cour.

DISTRICT COUR DU DISTRICT. — Une action a été intentée devant cette cour par King Watson, du Texas, à C. S. Sauvinet, de la Nouvelle-Orléans, pour une somme de $636 45 à la recette de pelleteries importées en contrebande des Etats-Unis, pendant la dernière guerre. Le compliqué fut présenté, est-il allégué, à Sauvinet et remis par lui entre les mains agent du Bureau des Refugiés, mais il ne fut jamais payé au réclamant en personne. Si elle a été payée c'est à un autre que a lui et le dit Sauvinet en est responsable. Une affaire semblable pour $500 doit être portée à la même cour.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Sur requête de M. Jacob Ott, chef du Grand Jury, la cour a fixé ordonné que le trésorier d'Etat fournit au juri un état détaillé des warrants émis sous le bill des impressions, de leurs numéros, des personnes auxquelles ils ont été émis et des personnes qui les ont reçus.

—Bat Haggerty a été mis en liberté sous caution, les témoins du juri n'ayant pu s'accorder sur cette affaire.

MARCHANDISES VOLÉES.—Un nommé Frank Hueda a été arrêté sur l'accusation d'avoir des marchandises qui étaient chez lui, mais appartenant à Mme Cady. Il a été envoyé en prison pour défaut de cautionnement.

UNE TAILLADE.—Hier matin, vers 11 heures, un jeune garçon de couleur nommé Frank Taylor a été blessé par un jeune garçon à une qui lui a porté un coup de poignard à épaule gauche. Cela s'est passé rue des Remparts, près du marché de ce nom. Le blessé a été transporté à la station du Quatrième District où il a reçu l'assistance du Dr. McCay. On a pris des mesures pour arrêter l'assaillant.

NOYÉ.—Hier matin, vers huit heures, Wm Schoof, chauffeur à bord du steamer Bavaria, est tombé par dessus bord accidentellement et s'est noyé. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

ESCROQUERIE.—Un nommé McKenzie a été arrêté, jeudi, par le capitaine Cain, chef de police, sur l'accusation d'avoir escroqué à son propriétaire, demeurant rue Jolie 264, $70 en or. Il paraît qu'il lui faisait croire qu'il dépensait cet argent pour elle en prenant des billets de loterie.

FED.—Mercredi, à une heure avancée de la soirée, le feu a pris à une écurie attenante à une maison basse, où Sole, un coin des rues Aubry et Prieur, et les deux bâtisses ont été détruites. L'écurie appartenait à M. Jeantrel et était portée $1,150. La maison appartenant à M. Mlle Dousmanil, était assurée à la Compagnie des Marchands pour la somme de $800.

TEMPERATURE—25 Nov. 1869.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 141, rue du Canal.

6 heures A M.		40 degrés
12	"	62 "
3	P. M.	63 "
6	"	62 "

La rentrée de Rochefort.

La *Patrie* publie le rapport du commissaire de police de Feignies, dressé lors de l'arrestation de M. Rochefort à la frontière française.

" M Henri Rochefort, arrivé le 5 à 6 heures, ne fut monté dans un fiacre, la gare de Feignies, avait le visage en partie couvert par un cache-nez.

" Le commissaire spécial de la gare l'ayant reconnu, le pria de vouloir bien venir à son bureau, ce que M Rochefort fit avec politesse. Le commissaire lui déclara qu'il existait contre lui un ordre d'arrêt, par suite du jugement du 22 août 1868, le condamnant à quatre mois de prison, pour coups et blessures volontaires, et qu'il ne pouvait le laisser pénétrer en France avant d'en avoir référé à ses chefs, qu'il allait prévenir télégraphiquement.

" M. Rochefort répondit : "Je mis à votre disposition, et j'attendrai ici la décision de vos supérieurs, à laquelle je vous déclare d'avance être prêt à me soumettre." Et il ajouta : " Je me rends à Paris sur la demande des électeurs de la 1re circonscription pour y poser ma candidature, et j'aime à croire que la gouvernement ne me fera pas emprisonner ; je suis, du reste, à peu près sûr de mon élection."

" M. Rochefort a demandé l'autorisation de communiquer avec M. Albiot, rédacteur du journal le *Rappel*, qui l'accompagnait, et étant resté dans la salle pour assister à la vérification des bagages. Cette autorisation lui a été accordée immédiatement. En présence du commissaire, M. Albiot est convenu avec M. Rochefort qu'il se rendrait à Paris par le train express 31, afin de prévenir les électeurs de la 1re circonscription, devant lesquels M. Rochefort devait se présenter le soir même, que son arrivée n'aurait lieu que le lendemain, et de recommander aux membres du comité de faire en sorte que l'ordre ne fût pas troublé.

A cinq heures trente-cinq minutes du soir, une dépêche télégraphique du ministre de l'intérieur a fait connaître au commissaire qu'un sauf-conduit était accordé à M. Rochefort pendant la période électorale. Cette dépêche a été immédiatement communiquée à M. Rochefort, qui a déclaré le devoir qui lui était accordé, et est parti de Feignies par le train No 6, à huit heures trente minutes du soir, arrivant à Paris à quatre heures quarante-cinq minutes du matin.

" Avant son départ, M. Rochefort a remercié le commissaire spécial des ménagements qu'il avait eus pour lui, et lui a déclaré qu'à partir de ce jour le journal la *Lanterne* cesserait de paraître."

Rochefort a été saisi d'une telle émotion dans la première réunion à laquelle il a assisté qu'il n'a pu que balbutier quelques mots.

Voici d'ailleurs le récit de la soirée, que nous empruntons au *Journal des Débats* :

" L'arrivée à Paris de M. Henri Rochefort avait fait espérer que ce candidat viendrait à la réunion de la rue Doudeauville : aussi, dès sept heures et demie, la foule était-elle très nombreuse. La loué était assez exiguë à bon droit, plus de deux cents personnes ont dû se résigner à stationner dans la rue. A huit heures un quart, la séance a été ouverte ; le président orateur qui est inscrit à la tribune est M. Dupas, un partisan de l'abstention. L'assemblée l'a écouté avec bienveillance d'abstention, mais on comprenait que l'auditoire attendait d'un moment à l'autre "le héros de la fête," aussi que nous l'entendîmes répéter à droite et à gauche.

Les péripéties de la réunion. M. Vermorel avait annoncé que M. Henri Rochefort viendrait. Il a invité l'auditoire à commettre ses sentiments sympathiques lorsque le candidat ferait son entrée dans la salle. Suivant M. Vermorel, dans l'intérêt de la réunion, il était plus raisonnable de ne pas faire de manifestation et attendre que le candidat fût monté à la tribune et eût parlé. Nous devons constater que la nouvelle de la présence de M Rochefort à Paris rencontrait un certain nombre d'incrédules. On croirait de divers côtés dans la salle : "Il est arrêté ! on ne veut pas le mettre en liberté ! l'autre part, la police s'amuse !" "Non ! il y va venir !" " Nous avons eu entre autres ces paroles : "Oui, il va venir, et on ne nous l'enlèvera pas, nous aurons le dernier !"

M. Dupas continuait son discours, qui lui avait attiré un ou deux avertissements, lorsque vers neuf heures les cris : *Vive Rochefort !* se firent entendre. Immédiatement la plus grande agitation régna dans la salle. Des applaudissements et des cris de : *Vive Rochefort !* se firent entendre tant dans la salle que dans la rue.

Le candidat monta aussitôt à la tribune ; il était d'une pâleur extrême, et très visiblement ému par l'accueil sympathique qui lui était fait, malgré les exhortations adressées quelques instants auparavant par le président de la réunion.

Après un très court entretien entre M. Rochefort, M. Vermorel et M. Dupas, le candidat s'empara de son portefeuille et resta debout.

M. Dupas avait commencé à interrompre son discours. M. Rochefort lut d'abord quelques mots d'une voix sourde et s'adressa à l'auditoire, dont il observa le plus profond silence, et qui n'était pas superficiel ; car l'émotion de l'orateur d'un moment considérablement la sonorité habituelle de sa voix.

Voici, selon le texte même, du moins le sens à peu près exact du discours de M. Henri Rochefort.

" Citoyens,—l'émotion que j'éprouve en ce moment doit vous donner une bien faible idée de mon énergie..... mais vous comprendrez mes faible émotion, j'en suis convaincu, de la part d'un homme qui revoit, après quatre ans de silence, et qui se trouve reçu par ses compatriotes d'une façon aussi chaleureuse

" Citoyens, vous savez j'ai subi tout dévoué à votre cause depuis ma jeunesse. Je pourrais même ajouter sans vanité que des mon enfance j'ai été un ennemi de l'autre pour vous.

" Il n'est personne ici... ne faudrait pas qu'un gouvernement soit bien faible pour l'exiger de la part des candidats ! Ne serait-ce pas là, après tout, un piège, une espèce de traquenard de la part du gouvernement afin d'éloigner les gens qu'il craint, qu'il redoute ?.....

" Le commissaire de police en tête et averti, l'orateur qu'il ne peut discuter le serment ; un certain tumulte, très court du reste, se fait entendre et si ensuite qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick, 87 & 118 rue du Canal. ☞

LE RENDEMENT DES CANNES.—Nous lisons dans le *Planter de la Louisiane* :

Le temps se maintient au beau. La roulaison est maintenant générale sur toute la ligne et on prétend que le rendement s'améliore de jour en jour. La moyenne actuelle est de dix boucauts et demi par arpent. Sur les petites exploitations et sur les habitations de l'intérieur on obtient même beaucoup mieux que cela. C'est ainsi que la moyenne de huit boucauts par arpent une chose ordinaire, mais en revanche leur ce est plus rare n'est pas moins bien supérieure à celle de l'année dernière. Nous espérons sous les yeux plusieurs échantillons, faits par divers procédés. Il est remarquable-ment bien sous tous les rapports et peut rivaliser avec celui des Antilles.

L'ISTHME DE SUEZ

ET LES TRAVAUX DU CANAL MARITIME.

SUITE.

(Voir l'*Abeille* de mardi dernier.)

Mouillés comme nous l'étions sur la rade de Suez, l'itinéraire que nous était prescrit par les circonstances était l'inverse de celui que nous venons de parcourir. Le débarquement du sel ne nait était notre point de départ; mais déjà, avant de nous mettre en route, nous avions pu, de mouillage même, nous rendre compte par nous-mêmes des travaux entrepris et de cette ligne. La rade de Suez présente une disposition assez particulière. Un navire venant du Nord entre à sa gauche les hauts fonds d'Attaka, dernière contre-forts des terres élevées qui enserrent le golfe jusqu'en cet endroit ; c'est un véritable cul-de-sac, dont les parois arides, colorés de tons fauves par le soleil africain. A droite, sur la rive d'Arabie, s'étend une plaine ondulée, d'un sable fin, sans aucune trace de végétation. La plaine se continue au Nord par un mince ruban qui limite l'horizon. Au-dessus de cette ligne, la petite ville de Suez découpe sur le ciel la silhouette de ses minarets ; mais la navire n'arrive pas jusque-là, et, s'arrêtant à une grande distance, il jette l'ancre au milieu d'une flotille de vapeurs, à plus de 4 kilomètres du fond du golfe, dont l'approche est défendue par des bancs de sable. Les embarcations, les vapeurs de faible tirant d'eau peuvent seuls, en s'engageant dans un étroit canal qui traverse une bande en ligne courbe, mener voyageurs et marchandises jusqu'à Suez. L'existence de ce canal est d'autant plus indispensable qu'il ne correspond à aucune rivière, et vient, au-dessus de Suez, se perdre dans les lagunes. A marée haute, ces lagunes se découvrent en sol-ment à la surface de la mer ; c'est ainsi du moins qu'ils nous apparaissaient il y a quatre ans, lors d'un premier séjour que nous fîmes à Suez. Aujourd'hui des terre-pleins, des jetées des constructions nouvelles coupe par enchantement de fond de la mer, comme par l'ouverture des barre. Ce sont d'abord les travaux entrepris pour le compte de la vice-roi d'Egypte par l'industrie française ; un magnifique bassin de radoub déjà creusé, les fondations d'un port qui se construit à côté, vis-à-vis du monillage ; à droite enfin, sur les deux bords du chenal, les premiers travaux du canal maritime. De longues jetées en pierres, fondées sur les bancs, limitent la tracé du canal à ce point extrême de son parcours et le contiennent jusqu'aux grands fonds du monillage. Pendant que ces jetées se construisaient, un matériel de dragues à vapeur commença à creuser progressivement le chenal jusqu'à la profondeur de 9 mètres, chiffre aussi plus grande maintenant. La petite flotille destinée à accomplir ce travail, arrivée récemment à Suez, se composa de quatre dragues et de quatre *porteurs* à bélier (navires destinés à charger les déblais enlevés par les dragues et à les déverser au large). La drague est un engin bien connu, tout le monde en a vu dans nos ports, sur nos fleuves, sur la Seine à Paris, ces machines mobiles à vapeur, munies de godets, formant chaîne sans fin, et allant ainsi puiser le sable au fond de l'eau pour le déverser dans un bateau disposé à cet effet. La drague est montée sur plusieurs pontons, qui, solidement immobilisés, en maintiennent les câbles de ces ancres, le conducteur de la machine à la fois manœuvre et surveille les travaux qui se font au fond qu'elle doit creuser. Tel est l'engin destiné à jouer le principal rôle dans les travaux du canal maritime. Le type reste absolument le même ; les dimensions seules, la force, la hauteur et quelques dispositions de détail peuvent varier. Quant au porteur, il faut se figurer un navire au fer dont les fonds sont percés, mais que font flotter des caisses étanches pleines d'air, garnissent les parois et les extrémités du bateau. Une machine à vapeur disposée à l'arrière donne le mouvement au propulseur. Des portes en fer, pratiquées dans les fonds du navire et manœuvrées par des chaînes, s'ouvrent pour laisser tomber les déblais lorsqu'on est arrivé sur le lieu de décharge. Les portes en fonction sur le canal de Suez prennent un chargement de 200 mètres cubes.

Suez est une ancienne petite ville arabe, aux rues tortueuses constamment encombrées, principalement à certaines époques de l'année, par une population de passage : ce sont les pèlerins de la Mecque, venus de divers points du bassin de la Méditerranée, voire des côtes occidentales de l'Afrique, et qui campent sur les places, dans les rues, sur la plaine environnante, en attendant le départ des vapeurs qui, sous pavillon égyptien, les transporteront par voie de mer à Djeddah. La variété des types et des costumes fait de ces rassemblements un spectacle assez étrange. Toutefois, lassé bientôt de se livrer et de cette foule incommode, le promeneur revient sur la digue du quai, où il retrouve un autre genre d'animation. La voie ferrée qui va de Suez à Alexandrie s'ouvre au débarcadère du port, et c'est là que se changent les nombreux ballots expédiés des places commerciales de Chine et de l'Inde, lesquelles, malgré le prix élevé de ce transit en chemin de fer, ne laissent pas que d'employer cette voie.

En sortant de la ville, et laissant à sa gauche les beaux salons de la compagnie des Messageries impériales, on arrive, en contournant les lagunes sur un kilomètre environ, au pied d'une éminence où l'on voit avec étonnement les mâtures et les longues vergues des embarcations égyptiennes se détachant sur le ciel ; c'est là, derrière une écluse, que vient aboutir, à 7 mètres au-dessus du niveau des plus hautes marées, le canal d'eau douce. Ce canal est, on le sait, l'une des créations de la compagnie ; en attendant que la route soit frayée à un premier chenal maritime entre le lac Timsah et Suez, c'est la voie qui suivent déjà les marchandises, le matériel, les voyageurs. Nous voilà donc amenés à faire l'historique de ce premier travail, que l'année 1863 a vu achever.

Avant de nous aventurer sur le canal d'eau douce, il convient de jeter un coup d'œil sur les lieux qui nous entourent. Nous sommes ici à l'extrémité du golfe Arabique, à l'endroit où cet isthme, qui sépare la mer Rouge de la Méditerranée, atteint sa plus grande largeur. Cette largeur est de 160 kilomètres environ, mais elle va en diminuant à mesure que l'on s'avance vers le Nord, et elle n'est plus que de 120 kilomètres à la hauteur des lacs Amers, et de 100 kilomètres à celle des lacs Timsah et Menzaleh. Le terrain est sablonneux, mêlé de gravier, et, à mesure que l'on s'éloigne du rivage, il s'élève en pente douce, jusqu'à atteindre, à 20 kilomètres environ de la mer, une altitude de 60 mètres. Ce point culminant, qui est le seuil, est situé à 50 kilomètres environ de Suez, et à 70 kilomètres de Pelusium, sur la Méditerranée. Il est à remarquer que la ligne de faîte, qui sépare les eaux de la mer Rouge de celles de la Méditerranée, est beaucoup plus rapprochée de la première que de la seconde. Cette ligne, qui est la ligne de partage des eaux, est aussi la ligne de partage des sables. Ceux-ci, en effet, sont entraînés par les vents du Nord, qui règnent presque constamment dans ces parages, et ils s'accumulent sur le versant méridional, tandis que le versant septentrional reste presque entièrement dépourvu de sable. Cette différence est due à ce que les vents du Nord, qui soufflent presque constamment dans ces parages, ne rencontrent pas de montagnes qui les arrêtent, et ils peuvent ainsi entraîner les sables jusqu'au point culminant, qui est le seuil. Mais, arrivés sur le versant méridional, ils ne trouvent plus de sables à entraîner, et ils ne peuvent plus, par conséquent, en déposer sur le versant septentrional.

(*A continuer.*)

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LES CÉLÈBRES PILULES

DU Dr. C. McLANE,

POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.

Des millions de malades en chantent les louanges.

Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT :

Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos ?

Avez-vous la constipation ?

Avez-vous des aigreurs ?

Avez-vous une mauvaise haleine ?

Avez-vous les mains et les pieds froids ?

Avez-vous la fièvre ou frisson ?

Avez-vous des palpitations de cœur ?

SERVEZ VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues ?

Avez vous des vomissements ?

Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses

Avez-vous été obstinément ?

Avez-vous une peau jaune et désolorée ?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE,

Avez-vous des coliques ou la diarrhée ?

Avez-vous un estomac gonflé ou relâché ?

Avez-vous un esprit morbide ou un manque d'esprit ?

Avez vous des symptômes hilieux quelconques ?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Toutes ces plaintes et ces délais sont dangereux. Ne laissez vous pas gagner par eux tous, en obtenant de suite de véritables remèdes contre la maladie de foie. Il n'y a de véritables pilules que celles portant la signature du

Dr. McLANE.

Que l'on vous dise ce que l'on voudra, ne vous laissez pas tromper par des remèdes inférieurs, mais exigez les véritables pilules du Dr McLane.

Elles sont en vente chez tous les marchands de médecines.

Gros, Demi-Gros et Détail —

FLEMING BROTHERS,

Propriétaires et Fabricants,

Pittsburgh, Pa.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Opérations militaires dans l'île de Cuba.

Surprise de correspondances espagnoles

Les incendies continuent

Fonds de corruption demandés aux Cortès

Résolutions de la Convention républicaine de Virginie

Elles dénoncent au Congrès les dernières élections

Langueur du coton à New-York

Nouvelles Européennes.

Londres, 25 nov—La flotte accompagnant les restes de l'ex-body partira le 2 décembre.

Madrid, 25—Les députés républicains qui ont dernièrement abandonné leurs sièges, reviendront aux Cortès la semaine prochaine.

Londres, 25—L'achèvement du Canal de Suez a gravement affecté le fret par le Cap de Bonne Espérance.

Londres, 25—Le *Times* sur la question du trône espagnol demande : Pourquoi l'Espagne, aussi bien que la France et la Suède, n'aurait-elle pas un roi populaire ? Si l'Espagne veut un roi royal, pourquoi le prendre en dehors de la famille de Bourbon ? Pourquoi ne pas le mettre à l'abri de l'influence de son père ? Pourquoi ne pas appeler le prince des Asturies à une place qu'il a perdue par aucun acte qu'on puisse lui reprocher !

Paris, 25.— L'Impératrice est attendue en Espagne vers le 5 décembre.

Londres, 25—*Le Shipping Gazette* dit : le retour des paiements en espèces dans les Etats-Unis pourrait être bientôt effectué. Nul de ceux qui appartiennent à la classe des désireux n'en souffrirait. Le Sud est généralement bien fourni de comptant, et les acheteurs du Sud sont les principaux soutiens du marché du Nord. Ils achètent toujours sur de bons fondements. Arrivée sur les bords du lac, l'eau douce était portée à toute heure du jour jusque dans les travaux ; une armée de terrassiers, retournant à angle droit vers le sud, fit jaunir progressivement vers Suez au nouveau canal maritime. Bientôt, les navires suivirent la trace du canal maritime. Le 29 décembre 1863, les habitants de cette ville, réduits jusqu'alors à la population des Caires et parfois à être confondus commesuer un navire à la suite de retards ou d'accidents dans le transp rt du liquide, virent subitement affluer sur leur sol plus de 2 mille arabes, de 1,000 chameaux et 200 ânes, accourus en foule, frappés de cette merveille, ou cessant de goûter l'eau avec des marques d'étonnement. Ils avaient entendu dire d'abord que ce fut vous à travers le désert ou fût pas l'eau salée des lagunes voisines.

Le canal a aujourd'hui cours de 12 à 13 mètres de largeur sur 1 ou 2 de profondeur; une ceinture de tamarix, l'arbre du désert, aux tamarins rampants et aux mimosas épineux, contient irrémiss